

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 Décembre 2013

Présents : MM Boucher, Degas, Mme Bondon, M. Piconto, Mme Sibeyre, M. Bruno, Mme Fontagnères, MM Mouillac, Houdet, Mmes Dugros, Ouvrard

Excusés : M. Chapuis, M. Bois, M. Lurton

Absente : Mme Morlaes

Secrétaire de séance : Madame Claire FONTAGNERES

Procès-verbal de la réunion du 22 Octobre 2013 : adopté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

2013_0612_01 : COMPTE ÉPARGNE TEMPS – Modification

Par délibération en date du 8 Novembre 2011, le Conseil Municipal a instauré un Compte Epargne Temps (C.E.T.) à partir 14 Novembre 2011.

Plusieurs agents du service scolaire et périscolaire nous ont sollicités pour que les heures supplémentaires puissent être prises également en compte ; actuellement l'alimentation du C.E.T. ne pouvant se faire que par les congés annuels majorés des jours de fractionnement et par les jours RTT.

Il vous est donc proposé de rajouter à cette liste les repos compensateurs, les autres modalités restant inchangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- accepte cette proposition
- dit que la prise d'effet s'effectuera à compter du 23 Décembre 2013
- dit que cette délibération complète la délibération en date du 16 Novembre 2001 (modifiée par celles en date des 22 Février 2008, 1^{er} Février 2011, 7 Février 2012 et 22 Octobre 2013) relative à la mise en œuvre de l'ARTT dans la collectivité, dans la mesure où le Compte Épargne Temps constitue une des modalités d'aménagement du temps de travail.
- dit qu'il appartiendra à l'autorité territoriale d'accorder les autorisations individuelles d'utilisation en congés, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services.

FINANCES LOCALES – DÉCISION BUDGÉTAIRE

2013_0612_02 : Budget 2013 -Décision modificative n°2

Le Budget Primitif a été voté le 2 Avril 2013 par le Conseil Municipal.

Des ajustements sont nécessaires et il vous est proposé la Décision Modificative suivante :

Imputations	Libellés	Propositions
Fonctionnement		
		<i>Dépenses</i>
		21 800.00 €
c/60612	énergie-électricité	3 500.00 €
c/60624	produits de traitement	100.00 €
c/60628	autres fournitures non stockés	100.00 €
c/60632	fournitures de petit équipement	1 000.00 €
c/60633	fournitures de voirie	2 300.00 €
c/6067	fournitures scolaires	200.00 €
c/611	contrat de prestations de service	3 400.00 €
c/6225	Indemnités comptable, régisseur	300.00 €
c/6247	transports collectifs	400.00 €
c/6251	voyages et déplacements	200.00 €
c/62876	remboursement au GFP de rattachement	1 000.00 €
c/6534	cotisations sécurité sociale part patronale élus	5 500.00 €
c/658	charges subv. gestion courante	3 800.00 €
		<i>Recettes</i>
		21 800.00 €
c/ 7067	redevance services périscolaires et ens.	2 700.00 €
c/7351	taxe sur l'électricité	10 000.00 €
c/7478	autres organismes	3 300.00 €
c/7484	dotation de recensement	2 800.00 €
c/758	produits divers de gestion courante	3 000.00 €

Imputations	Libellés	Propositions
Investissement		
<i>hors opération</i>		
		<i>Dépenses</i>
		6 080.00 €
c/21534	immobilisations corporelles - réseaux d'électrification	2 680.00 €
c/2158	immobilisations corporelles - autres installations, matériel et outillage	1 080.00 €
c/2183	autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	300.00 €
c/2188	autres immobilisations corporelles - autres immobilisations corporelles	2 020.00 €
		<i>Recettes</i>
		3 110.00 €
c/10222	fonds globalisés d'investissement - FCTVA	836.00 €
c/10223	fonds globalisés d'investissement - TLE	932.00 €
c/10226	taxe d'aménagement et versement pour sous densité	2 121.00 €
c/1323	subventions d'équipement non transférables - département	-779.00 €
<i>Aménagement de Bourq (opération 15)</i>		
		<i>Dépenses</i>
		8 244.00 €
c/2041582-15	subventions d'équipement aux groupements de collectivités - autres groupements - bâtiments et installations	3 000.00 €
c/20421-15	subventions d'équipement aux personnes de droit privé - biens mobiliers, matériel et études	1 698.00 €
c/2151-15	travaux de voirie	5 244.00 €
c/21533-15	immobilisations corporelles - réseaux câblés	-1 698.00 €
		<i>Recettes</i>
		11 214.00 €
c/1323	subventions d'équipement non transférables - département	-57 973.00 €
c/1328	subventions d'équipement non transférables - autres	8 041.00 €
c/1342	fonds affectés à l'équipement non transférables - amendes de police	61 146.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :
- approuve la décision modificative n°2, telle que présentée ci-dessus.

DOMAINE ET PATRIMONE - Cession

2013_0612_03 : Parcelle E 80 – Partie – Chemin de Moncabon - Avenant

Par délibération en date du 30 avril 2013, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire a signé une proposition de vente avec la Société Béoletto consistant, pour cette entreprise, notamment en :

- l'achat d'une assiette foncière d'environ 6 270 m², pour la réalisation d'un lotissement de 5 lots, moyennant la somme de 210 000 €

- la prise en charge de la viabilisation des 2 terrains de 1 000 m² chacun, moyennant la somme de 40 000 €

Le solde de cette opération globale correspondrait donc au versement de la somme de 170 000 € par la Société Béoletto.

Suite à la signature, en date du 22 Mai 2013, de la promesse de vente avec la Société Béoletto, Monsieur le Maire propose un avenant concernant les conditions suspensives.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- approuve ce document

- charge Monsieur le Maire de signer cet avenant

INTERCOMMUNALITÉ

2013_0612_04 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

Itinéraire de liaison entre la « Route de l'estuaire » et les communes non-estuariennes - tracé définitif de l'itinéraire – validation et autorisation

Par délibération du 2 avril 2013, le Conseil Municipal a validé l'itinéraire de randonnées intercommunal nommé « la route de l'Estuaire ». Un projet complémentaire a été réalisé concernant une liaison entre cet itinéraire et les communes non estuariennes. Il est donc nécessaire de donner un avis définitif sur le tracé tel qu'il a été arrêté.

En conséquence, il vous est proposé :

- de donner un avis favorable au plan de randonnée annexé à la présente délibération,

- d'approuver la liste des chemins ruraux annexée à la présente délibération, et de fait autoriser le passage des randonneurs pédestres et à vélo,

- d'autoriser Monsieur le Maire à inscrire le présent itinéraire au PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- accepte les propositions ci-dessus

INTERCOMMUNALITÉ

2013_0612_05 : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT D'ARSAC, CANTENAC, MARGAUX et SOUSSANS

Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'AEP et de l'Assainissement - Exercice 2012 – Porter à connaissance

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- donne acte de la présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement établi par le Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement pour l'exercice 2012.

DÉLÉGATIONS CONSENTIES au MAIRE par le CONSEIL MUNICIPAL – Compte rendu

* **Droit de Prémption Urbain** – période du 23.10.2013 au 06.12.2013

Opérations n'ayant pas donné lieu à exercice du DPU : 3

Opération ayant donné lieu à exercice du DPU : 0

N°DIA	PROPRIETAIRE	ADRESSE	TYPE LOCAL	DATE DECISION
18/2013	M. & Mme LABORDE Rémy	16 Chemin de Boulibranne	habitation 65 m ²	19/11/2013
19/2013	M. & Mme RAUMAIN Sébastien	rue de Mathéou	non bâti	03/12/2013
20/2013	M. COMANE Christian	route des Eycards	non bâti	03/12/2013

* **Autres décisions prises** – période du 23.10.2013 au 06.12.2013

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qui en prend acte, des décisions suivantes :

⇒ **2013_15 du 28 Octobre 2013** – Vérification installations électriques des bâtiments sur 3 ans – QUALICONSULT EXPLOITATION à Gradignan pour 1 142.18 € TTC en 2013

⇒ **2013_16 du 28 Octobre 2013** – Vérification aire de jeux et équipements sportifs sur 3 ans – QUALICONSULT EXPLOITATION à Gradignan pour 721.19 € TTC en 2013

⇒ **2013_17 du 18 Novembre 2013** – Maintenance éclairage public 2014 – BOUYGUES Energies & Services à Saint Loubes pour 6 598.39 € TTC révisable

⇒ **2013_18 du 21 Novembre 2013** – Cession parcelle E 438 – Mme BICHET et M. BOULLAND à Cantenac pour l'euro symbolique